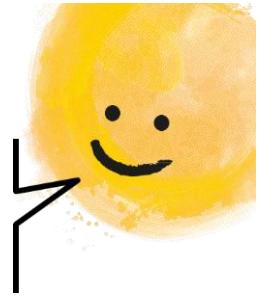


**Déclaration liminaire CGT au CA du 04/12/2025**



**En RéSISTANCE ! Face à leur guerre**

Nous ne pouvions occulter les propos du général Fabien Mandon, chef d'état-major des armées, qui, le mardi 18 novembre dernier, a estimé que le pays devait "accepter de perdre ses enfants".

Ces mots terribles engagent la responsabilité d'Emmanuel Macron, puisque le chef d'état-major des armées est placé directement sous l'autorité du président de la République.

Les syndicats CGT de l'énergie condamnent ces propos guerriers scandaleux.

Alors que le capitalisme, à bout de souffle, est plongé dans une profonde crise cyclique et structurelle, ses valets les plus zélés veulent nous précipiter dans la guerre, afin d'assurer sa survie.

En nous proposant comme seul avenir la ruine sociale et l'affrontement militaire, Emmanuel Macron et les dirigeants occidentaux veulent anéantir toute perspective de changement de société progressiste.

Car c'est bien le président de la République qui a déclaré la guerre à son propre peuple : - Guerre contre les pauvres ;

- Guerre contre les immigrés
- Guerre contre les services publics
- Guerre contre les aspirations des citoyens à vivre en démocratie.

C'est pourquoi les électriciens et gaziers CGT, agents d'un service public créé par le Conseil National de la Résistance et les résistants rescapés de la barbarie nazie, ne permettront jamais que nos enfants servent de chair à canon dans leurs guerres impérialistes.

Nos intérêts de classe nous ordonnent au contraire de mener une bataille sans merci contre le capital, et d'aller vers une reconquête sociale, où chaque centime arraché par les travailleuses et les travailleurs, n'ira pas alimenter leur économie de guerre.

Par nos luttes, plongeons Macron et sa politique dans le noir, et mettons la lumière vers un avenir de paix entre les peuples.

Nous n'aurons de cesse de nous mobiliser pour que nos enfants et les générations futures se baignent dans un océan de bonheur, jamais dans leurs rivières de sang.

***On ne fera pas taire la CGT et sa secrétaire générale !***

***La CGT dénonce avec force cette énième procédure-bâillon de la part d'un lobby patronal, financé par un milliardaire d'extrême droite, Édouard Sterin. Il s'agit d'une attaque d'un degré inédit puisqu'elle vise directement la Secrétaire générale d'une des plus grandes organisations syndicales du pays.***

La CGT apprend avec effarement la mise en examen de sa Secrétaire générale, Mme Sophie Binet, faisant suite à une plainte pour injures publiques déposée par l'association "Mouvement des entreprises de taille humaine indépendantes et de croissance", présidée par Mme Sophie de Menthon.

On reproche à Sophie Binet ses propos tenus lors de son intervention sur RTL le 31 janvier dernier, lorsqu'elle fut interrogée sur le « chantage à l'emploi » de la part de certains grands patrons, venus se succéder dans les médias « pour alerter sur la fiscalité et les réglementations » et affirmer que « pour pousser à la délocalisation, c'est idéal ! ». Certains affirmant même « Ceux qui peuvent partir partent et ils ont raison. »

Elle avait alors dénoncé ces propos et ces comportements en disant « Moi j'ai envie de dire : les rats quittent le navire ».

Il va sans dire que cette déclaration était une image, reprenant une expression populaire bien connue visant à dénoncer les pratiques permanentes de délocalisation et de chantage à l'emploi des multinationales.

La CGT dénonce avec force cette énième procédure-bâillon de la part d'un lobby patronal, financé par un milliardaire d'extrême droite, Édouard Sterin. Il s'agit d'une attaque d'un degré inédit puisqu'elle vise directement la Secrétaire générale d'une des plus grandes organisations syndicales du pays. Empêcher un syndicat de dénoncer les pratiques patronales c'est l'empêcher de jouer son rôle et porter directement atteinte aux libertés syndicales. Cette tentative manifeste de judiciariser la critique sociale et de détourner le débat public illustre une nouvelle fois la volonté de certains lobbys patronaux au service des plus riches pour faire taire les voix qui dérangent.

La CGT rappelle que la liberté syndicale est une liberté fondamentale, indispensable au fonctionnement démocratique. Chercher à en entraver l'exercice constitue une atteinte grave à un droit essentiel, protecteur de l'ensemble du monde du travail.

Au-delà de cette affaire, la CGT alerte sur une tendance inquiétante : c'est la 5e procédure judiciaire contre un membre du bureau confédéral de la CGT en 2 ans. Sur le terrain, des centaines de militants et militantes font face à une répression de plus en plus décomplexée sur leurs lieux de travail et dans leurs pratiques syndicales.

Cette stratégie d'intimidation vise à réduire au silence toutes celles et ceux qui défendent l'intérêt général et les travailleurs et travailleuses.

La CGT réaffirme avec détermination qu'elle ne se laissera jamais bâillonner ni détourner de son mandat : défendre les droits collectifs, dénoncer les abus patronaux et porter une ambition de justice sociale. Plus que jamais, les libertés syndicales doivent être protégées et renforcées, car elles demeurent un pilier indispensable de la démocratie et du progrès social.

**Vive la CGT et vive la (dure) lutte de classe**

